



Institut Technique de la **Betterave**

**Animateur référent**

Alexandre METAIS  
ITB  
02.35.12.26.72  
a.métais@itbfr.org

**Animateur suppléant**

Nicolas MAILLARD  
ITB  
02.35.12.26.72  
n.maillard@itbfr.org

**Directeur de la publication**

Sébastien WINDSOR  
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur [www.normandie.chambres-agriculture.fr](http://www.normandie.chambres-agriculture.fr)

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



## A retenir

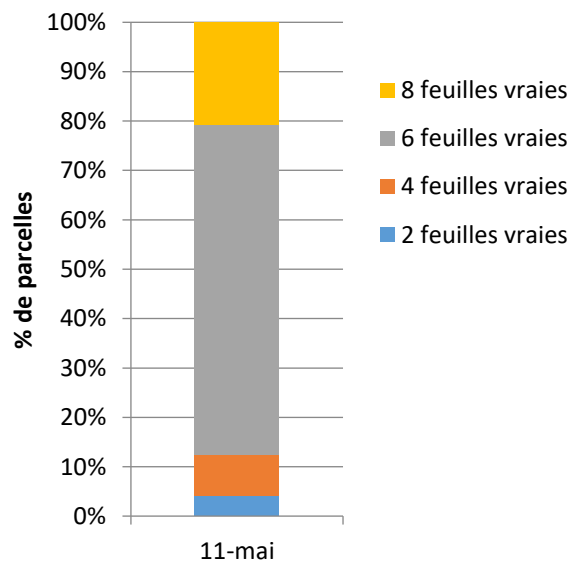
- ✓ **Pucerons** : sur parcelles sans NNI, progression importante des pucerons verts. Seuil T2 fréquemment atteint

## Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 27 parcelles fixes.

## Stades

### Stades des betteraves



Le stade des betteraves varie de 2 feuilles vraies à 8 feuilles vraies pour les plus avancées. La majorité des parcelles sont au stade 6 feuilles vraies.

## Pucerons

### Observations :

#### Parcelles sans NNI : 12 parcelles observées

- 12 parcelles présentent des pucerons verts aptères avec une fréquence de betteraves atteintes qui varie de 4 à 56%.

- 12 parcelles présentent des pucerons noirs aptères avec une fréquence de betteraves atteintes qui varie de 4 à 44%.

#### Parcelles avec protection NNI : 15 parcelles observées

- 4 parcelles présentent des pucerons noirs aptères avec une fréquence de betteraves atteintes qui varie de 4 à 64%.

**Seuil indicatif de risque** : 10% des betteraves colonisées par au moins 1 aptère vert.

### Analyse de risque :

Les températures chaudes que nous connaissons actuellement, sont très favorables aux vols et à la multiplication des pucerons. Nous observons cette semaine une **progression significative des pucerons verts dans tous les secteurs sur parcelles sans NNI. Le seuil d'intervention T2 est dépassé 10 à 15 jours après une première protection sur plus de 80 % des parcelles du réseau de surveillance.** Il est nécessaire d'observer attentivement vos parcelles dans ces situations.

**Sur parcelles avec protection NNI, les pucerons verts sont toujours sous contrôle.**

La présence de pucerons noirs aptères ne nécessite pas d'intervention, ils ne présentent pas de risques majeurs pour la jaunisse.



### Cartographie des observations du 11 mai sur parcelles sans NNI



- T0** sans NNI, seuil de risque pucerons non atteint
- T1** sans NNI, seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
- T2** sans NNI, seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser